

**MUSIQUES®
INTERDITES**

VIII^e FESTIVAL MUSIQUES INTERDITES 2013



REVUE DE PRESSE

MARSEILLE
SPECTACLES

Mardi 11 juin 2013
www.laprovence.com

17

Le festival des Musiques interdites joue l'ouverture

CONCERTS La 8^e édition propose, en juillet, trois créations contre l'oubli



Le chef Johan Farjot (en haut) avec quatre solistes de Durban. L'ensemble Contraste, jouera avec Karol Beffa pour Equinoxe. PHOTOS D7

Réhabiliter les compositeurs honnis et martyrisés par les régimes totalitaires ainsi que leurs œuvres. Faire découvrir au grand public ce patrimoine de l'humanité. Pour sa huitième édition, le festival Musiques interdites, qui bénéficie du label Marseille Provence 2013, reste fidèle à ses objectifs de départ. Avec une différence de taille, toutefois : la manifestation s'ouvre désormais à d'autres auteurs et compositeurs que ceux pourchassés par le III^e Reich. Tout juste revenu d'Afrique du Sud, Michel Pastore, directeur artistique du festival, dit avoir voulu étendre le champ d'intervention du festival "à la cause noire et aux droits de l'Homme". On s'en rendra compte notamment avec la création *The Barrier versus Le Mulâtre*, le 11 juillet, opéra sur la ségrégation raciale qui peut donner un double niveau de lecture. À l'origine de cette création, Jan Meyerowitz, compositeur juif allemand qui s'est vu sauvé de son internement au camp

des Milles grâce à l'intervention du réseau Varian Fry. La création, qui sera donnée dans la cour intérieure de la Préfecture le 11 juillet, a été composée pendant la période de l'après-guerre. Il mettra aussi en scène de jeunes chanteurs noirs, du Kwa Zulu-Natal de Durban (Afrique du sud). Héros de cet opéra, le mulâtre sera chanté par un jeune chanteur lyrique sud-africain grîmé en blanc pour la circonstance. Ce choix est en fait un clin d'œil à *Jonny spielt of*, de Krenek, où le personnage principal était un blanc maquillé en noir. "En faisant le choix d'un jeune orchestre sud africain, nous avons voulu transcender les différences", argumente Michel Pastore. En ouverture, le 6 juillet, Musiques Interdites a choisi *Die Kathrin versus Zone libre*, une librement adaptée de l'opéra de Korngold. Le dernier opéra du compositeur post-romantique d'avant-guerre d'origine autrichienne, disparu en 1957. Son dernier opéra n'avait pu se dérouler à la fin

des années 30, à cause de l'envahissement de l'Autriche par Hitler. Entre autres crimes, il avait ordonné la destruction du fond Korngold. Michel Pastore a signé l'adaptation dramaturgique de cette œuvre. La partie musicale a été confiée à la Garde Républicaine, placée sous la direction de Sébastien Billard. Et c'est Emma Luchini, la digne fille de son père, qui assurera la partie récitative. Cette création sera mise en valeur grâce à une scénographie exigeante et aux lumières soignées de la cour historique de la Préfecture. Entre ces dates, l'église Saint-Cannat-Les-Prêcheurs accueillera le 9 juillet, la création *Equinoxe*, née de l'imagination du compositeur Karol Beffa à partir des écrits du *Château de Franz Kafka*, écrit en 1922. Cette année, Musiques Interdites s'ouvre aux publics défavorisés en les associant davantage aux représentations. Pour briser les barrières et aplanir les différences. **Ph.F.**

www.musiques-interdites.eu

Œuvres choisies

Le 6 juillet, *Die Kathrin versus Zone libre*, de Korngold, abordera en quatre parties (Frontière, Guerre, Exil, Zone libre) l'histoire d'amour contrariée de deux héros romantiques. Le décor, dans la cour de la Préfecture a été choisi, pour associer mémoire et actualité. Le 9 juillet, à l'église Saint-Cannat-Les-Prêcheurs, *Equinoxe*, du compositeur et pianiste Karol Beffa, réunira artistes, musiciens, chanteurs, acteurs, en lien avec l'Ensemble Contraste. Laurent Festas signe là, à la fois adaptation et la mise en scène. Le 13 juillet, le concert *The Barrier versus Le Mulâtre*, visera à décrire l'abomination du génocide des nazis envers les juifs et à dénoncer la ségrégation raciale touchant les noirs dans le sud des États-Unis. L'opéra de Meyerowitz a été volontairement revu pour concentrer musique et dramaturgie sur les thèmes centraux.

À NE PAS MANQUER

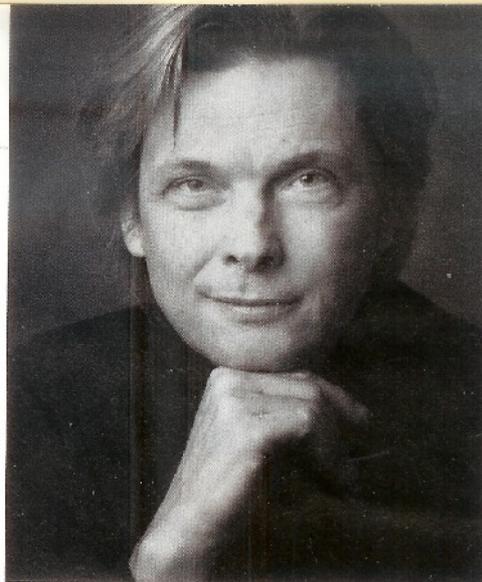
Marseille

POUR NE PAS OUBLIER

Lieu d'accueil de nombreux réfugiés politiques en 1940, la cité phocéenne se souvient de l'Histoire.

Dans un cadre historique, la cour de la préfecture, Marseille accueille le bien nommé festival Musiques interdites. La huitième édition verra la première française de l'ultime ouvrage lyrique d'Erich Korngold, *Die Kathrin* (dont l'acte II se passe dans la cité phocéenne), adapté (texte et durée réduits) par le directeur artistique Michel Pastore et le pianiste et chef Johan Farjot, avec des chanteurs des Staatsoper et Volksoper de Vienne associés à l'Orchestre

de la Garde républicaine dirigé par Sébastien Billard. Adapté par les mêmes, en création mondiale, *The Barrier* de Jan Meyerowitz (1913-1998), compositeur allemand formé par Zemlinsky et Respighi, qui fut interné au camp des Milles, près de Marseille, avant de s'exiler aux États-Unis en 1946 et de revenir en France au début des années 1970 : rôle-titre du Capitaine Norwood confié au baryton-basse Nicolas Cavalier (photo). Troisième création du festival, *Equinoxe*, opéra-



ballet du Français Karol Beffa, rassemble des chanteurs, danseurs et musiciens venus de Hongrie, de République tchèque et du Mexique dans une mise en scène de Laurent Festas. Enfin, les Slovaques de Trakt

promettent une série de vidéos originales, puisant dans l'Histoire, pour accompagner les opéras de Korngold et Meyerowitz. ♦ Franck Mallet
➔ Musiques interdites, 6 au 11/08.

Suivez l'artiste : Roberto Alagna

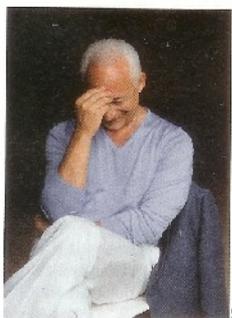
Pour Roberto, l'été sera chaud. Les 12 et 15 juillet, il se frotte pour la première fois à *Enée des Troyens* de Berlioz : deux moments attendus à l'Opéra de Marseille, où brillent Béatrice Uria-Monzon en double emploi (*Cassandre/Didon*) et quelques clefs de sa distinguée, Alexandre Duhamel et Nicolas Courjal en tête. Quatre jours plus tard, son apparition annuelle aux Chorégies d'Orange se fera aux côtés d'Anna Caterina Antonacci dans des pages de *Norma*, *Adrienne Lecouvreur*, *Carmen*... et des *Troyens*. En plus, un peu de cross-over (une série de *Little Italy* de Lille à Monaco), une échappée à Ravinia, aux États-Unis, pour une *Aida* dirigée par James Conlon. ♦

Jérémy Rousseau

L'ORANGE LEUR VA SI BIEN

À Orange, avec le Philharmonique de Radio France sous la baguette du frère recherché Mikko Franck, et dans une mise en scène d'un habitué, Charles Roubaud, Ann Petersen, valeur montante du chant wagnérien, sera la Senta du *Vaisseau fantôme* face au Hollandais d'Egils Silins, l'un des Wotan de la tétralogie parisienne (12/07). Pour *Un bal masqué* – année Verdi oblige –, on trouve à la mise en scène Jean-Claude Auvray, autre familier des Chorégies, avec Alain Altinoglu à la tête de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine. La belle Américaine Kristin Lewis, devenue incontournable dans Verdi, sera Amelia aux côtés de Dolora Zajick, éternelle Ulrica, d'Anne-Catherine Gillet (Oscar) et de Ramon Vargas en Riccardo (3 et 6/08). ♦ Gérard Mannoni

L'ÂME SLAVE ENVOÛTE COLMAR ET ANNECY



Pour ses 25 ans de direction artistique à la tête du Festival de Colmar, Vladimir Spivakov (photo) a créé un programme attractif : 28 concerts privilégient le piano, d'Hélène Mercier et Cyprien Katsaris à deux pianos (Brahms et Schumann) à Igor Tchétnev (*Triple Concerto* de Beethoven, avec le violon de Fanny Clamagirand et le violoncelle de Xavier Phillips), d'Anna Vinnitskaya (*Rhapsodie sur un thème de Paganini* de Rachmaninov) à Nikolaï

Lugansky, Edna Stern, Evgeni Kissin (2 au 14/07). Codirigé par le pianiste Denis Matsuev, l'Annecy Classic Festival ouvre sa 4^e édition avec, durant dix jours, le Philharmonique de Saint-Petersbourg et son chef Yuri Temirkanov. Priorité aux jeunes, avec Khatia Buniatishvili, Frank Bracey, David Kadouch et Kana Okada, sans oublier le concert de clôture avec Denis Matsuev dans le *Concerto n°2* de Rachmaninov (20 au 30/08). ♦ Stéphane Frédérich

12 | CULTURE

Musique. Le Ville Festival des Musiques interdites, dans le cadre de MP 2013 mais en format un peu réduit, se tiendra la semaine prochaine, avec le Kwazulu-Natal Philharmonic Orchestra en guest star.

Indispensables bannis

Le Festival des Musiques Interdites tiendra sa huitième édition du 9 au 13 juillet dans la cour de l'hôtel de la préfecture et la nef de l'église Saint-Cannat. De la réhabilitation des « *enclaves* *Markit* », ces musiques que les nazis décrétèrent « *dégénérées* », aux voix empêchées du fascisme italien (Finzi) ou stalinienne (le Roumain Breian), cette huitième monture s'inscrit entre continuité et nouveauté. Initiée dans le cadre de MP2013 et placée sous le haut patronage de la préfecture de région, elle veut ouvrir l'esprit du festival aux droits de l'Homme en général. Marseille reste la « Capitale des exils » et Michel Pastore, l'initiateur inépuisable de l'entreprise, tient plus que jamais à redonner voix aux artistes victimes de tous les totalitarismes. Trois créations inscrivent cette année le festival autour du thème des frontières - physiques avec l'évocation de la Zone libre, ou mentales avec le métissage et l'apartheid qui se dressent entre les « races ».

Compositeur passé par Marseille et qui doit son salut à la diligence du réseau de l'Américain Varian Fry, Jan Meyerowitz a composé *The Barrier*, aux États-Unis, sur un livret du dramaturge Langston Hughes. Présenté sous le titre *Le Malâtre*, l'ouvrage aborde le problème de la ségrégation en Géorgie. La pièce sera proposée dans cour de la préfecture le 11 juillet. Quelle meilleure formation que le Kwazulu-Natal Philharmonic Orchestra pourrait servir cette œuvre qui dit le drame d'un homme déclassé par la couleur de sa peau. Dirigée par Johan Farjot, la formation sud-africaine, installée à Durban, joue en France dans le cadre des Saisons Africain du Sud. Des textes inédits de Stéphane Hessel, de Léopold Sédar Senghor et d'Ahmed Césaire seront dits par le comédien Jacques Martial. La distribution autour du baron français Nicolas Cavallier permettra d'entendre des voix venues de toute la nation arc-en-ciel, dont la très prometteuse soprano Kaloghla Boikanyo.

Quelques jours plus tôt, le 9 juillet, dans l'église Saint-Cannat, *Egrotose* de Karol Beffa aura parachevé l'œuvre présentée l'an passé d'après Kafka. Rejoignant la réflexion sur *Le Crâne*, la nouvelle partition est une interprétation plus chorégraphique d'*America*, la dernière œuvre de l'écrivain pragois. Enfin, un concert gratuit du KNZ Philharmonic Orchestra, qui permettra de confronter tous les territoires et toutes les musiques du territoire, verra clore la manifestation, le 13 juillet, dans la cour de la préfecture.

Le festival des Musiques Interdites reste donc une voix nécessaire sur notre territoire. L'occasion à la fois de se souvenir et de découvrir des œuvres lyriques et symphoniques puissantes. Indispensable.

PATRICK DE MARIA
 Rés : 06 87 71 49 82, musiques-interdites.eu, mp2013.fr
 A noter que pour des raisons budgétaires, le festival a dû annuler la création le 6 juillet de l'opéra de Korngold «Die Katharin».



Le chef d'orchestre Johan Farjot et quatre solistes du Kwazulu-Natal Philharmonic Orchestra sud-africain. PHOTO DE

19 JUIN / 12 JUILLET. La 18^e édition du Festival de Marseille fait la part belle à la danse contemporaine à travers des artistes de tous horizons culturels.

Marseille sur danse

Comme chaque année la danse contemporaine a rendez-vous à Marseille, dans le cadre d'un festival "danse et arts multiples" qui se déroule de manière éclatée dans un certain nombre de lieux de la ville (cette année Silo, Criée, Villa Méditerranée, Cité des Arts de la Rue, Ballet National de Marseille, Cité Radieuse, Alhambra). Comme chaque année aussi, Apolline Quinrand et son équipe se sont efforcés de trouver des propositions originales et de haut niveau pour "nourrir" ce festival. Plusieurs focus importants sont à noter dans l'édition 2013. Dès cette semaine (cf. la section "Sortir" de ce journal) l'accent est mis sur le chorégraphe américain, figure de la *postmodern dance*, Bill T. Jones, dont c'est le premier passage à Marseille (le 19 et le 20 au Silo). C'est ensuite le Japon qui sera tout particulièrement sur le devant de la scène avec la venue de Ryoji Ikeda, compositeur internationalement reconnu pour combiner performances visuelles et sonores, matière physique et phénomènes mathématiques. A voir et entendre à La Criée le 22 juin. Le Japon toujours avec Shiro Takatani (29/30 juin) à La Criée également pour la première de *Chroma*, performance onirique inspi-

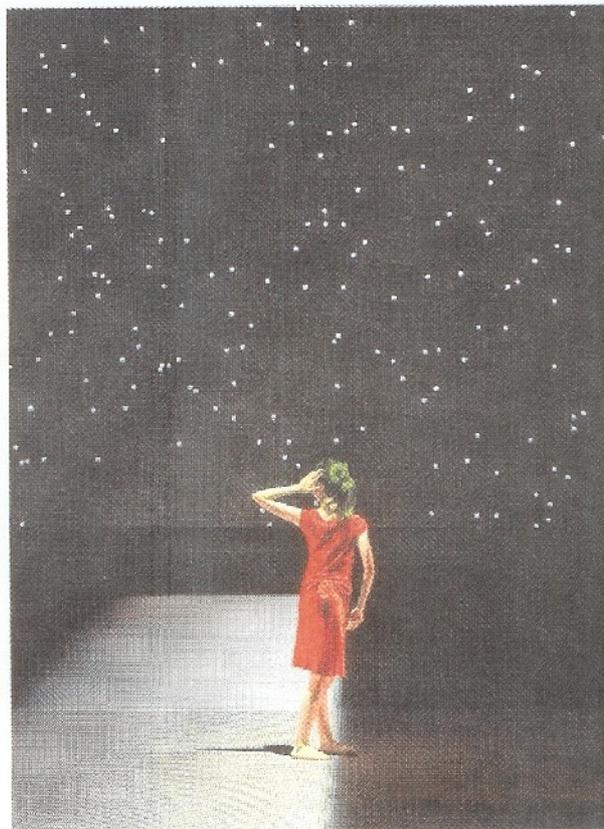
rée des écrits de Roland Barthes sur la photographie.

Batsheva Dance Company

Autre focus important, les 2 et 3 juillet au Silo, avec la venue de la Batsheva Dance Company israélienne et de son chorégraphe au style très reconnaissable Ohad Naharin. Etats-Unis, Japon, Israël, on voyage beaucoup cette année au festival de Marseille et du 4 au 7 juillet à la Villa Méditerranée c'est à la recherche de souvenirs algériens que part Hubert Colas avec *Gratte-Ciel*, sur un texte de Sonia Chiambretto. Pendant ce temps, le 6 juillet, le Silo reçoit la compagnie allemande Sasha Waltz & Guests pour un *Körper* ("les corps") emblématique de la danse contemporaine allemande. Également au programme Georges Appaix (9/10 juillet au Silo), le chorégraphe sud-africain Gregory Maqoma (11 juillet au Silo), une "Nuit Pastré" avec le Gmem le 12 juillet à la Campagne Pastré et une carte blanche cinéma à Marseille Objectif Danse à l'Alcazar et à l'Alhambra. ■

Patrick Coulomb

Festival de Marseille, jusqu'au 12 juillet.
www.festivaldemarseille.com,
 Rens. ☎ 04 91 99 02 50 ou Espace Culture,
 Office de Tourisme et Pavillon M.



"Chroma", de Shiro Takatani, première européenne de cette oeuvre du plasticien et vidéaste Shiro Takatani les 29 et 30 juin à La Criée.

6 / 11 JUILLET.

Musiques lyriques et interdites, à Marseille

Si vous aimez l'opéra et si vous êtes curieux de découvrir de nouveaux lieux prestigieux, ce festival est fait pour vous. Consacré "aux œuvres qui ont été interdites par des dictatures, quelles qu'elles soient", explique le directeur du festival Michel Pastore, "Musiques interdites" (qui en est à sa 8^e édition) se déroule cette année, outre en l'église Saint-Cannat Les Prêcheurs, dans la cour de la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Du 6 au 11 juillet l'occasion de découvrir *Die Kathrin*, de Korngold, avec Emma Luchini en récitante (cour de la Préfecture le samedi 6 juillet), *Equinoxe*, opé-

ra-ballet de Karol Beffa (église Saint-Cannat le mardi 9 juillet) et *The Barrier*, de Jan Meyerowitz, avec Jacques Martial en récitant et les 74 membres du Kwa-Zulu - Natal Philharmonic Orchestra de Durban, en Afrique du Sud, présent dans le cadre de l'année de l'Afrique du Sud en France (cour de la Préfecture le samedi 11 juillet). ■

P.CB

VIII^e Festival Musiques Interdites, labellisé Marseille Provence capitale culturelle européenne 2013. Renseignements et réservations ☎ 06 87 71 42 82. Tarif 20 euros à Saint-Cannat, 25 à la Préfecture.



SR

MUSIQUE. Malgré les difficultés, le festival "Musiques interdites" démarre. Avec une date en moins.

Musique interdite de création...



Le compositeur franco-suisse Karol Boffa en vedette pour ce festival des musiques interdites.

Avec un peu de mauvaise foi, on pourrait presque penser que c'est un fait exprès. Pourtant, le festival "Musiques interdites" se serait bien passé de ce lourd accroc dans sa programmation... Nous vous l'annoncions en effet la semaine dernière dans ces colonnes, le festival a dû, pour raisons financières ("la défection d'un financement escompté") annuler la création de l'opéra de Korngold *Die Kathrin*, qui était prévu le 6 juillet. Les deux autres rendez-vous (l'opéra ballet *Equinoxe*, de Karol Boffa le 9 juillet à l'église Saint-Cannat les Prêcheurs à 21 h et l'opéra de Meyerowitz *The Barrier*, avec le KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra le 11 juillet dans la cour de la Préfecture à 21 h 45) sont maintenus. "Interdire" les musiques interdites, même par un malheureux contre-coup financier, alors que "le but est de les réhabiliter, quelles qu'elles soient", explique Michel Pastore, directeur artistique du festival, est un paradoxe de plus dans cette année 2013 qui voit naître des lieux mais qui en voit d'autres se fermer. On pourra d'autant plus regretter

l'absence de l'opéra d'Erich Wolfgang Korngold qu'outre la présence annoncée de Fabrice Lucchini en récitant, c'était l'occasion de découvrir un compositeur fameux, "le compositeur mondial des années 30, estime Michel Pastore, mais il avait le malheur d'être d'origine juive". Il fut donc interdit par l'Allemagne nazie, tout comme Jan Meyerowitz, qui fut interné au Camp des Milles avant de se réfugier dans le Vaucluse puis aux Etats-Unis "où il composera très vite un opéra sur la condition non pas de Juifs en Allemagne mais des Noirs en Amérique. Un opéra pour lequel Stephan Hessel a écrit un texte de présentation". C'est l'Orchestre Philharmonique de Durban, le KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra, qui va venir jouer cet opéra, "avec quatre chanteurs sud-africains qui sont de vrais prodiges", conclut Michel Pastore. ■

Patrick Coulomb
Festival Musiques Interdites, le 9 juillet "Equinoxe" à 21 h église de Saint-Cannat - Les Prêcheurs, 4, rue des Prêcheurs (1^{er}). Le 11 juillet "The Barrier" à 21 h 45 cour intérieure de la préfecture, 2, bd. Paul-Peytral (6^e). 20 et 25 €; Résa ☎ 06 57 71 42 82.

Même problème aux Rendez-vous du Kiosque

Tout comme les Musiques interdites, les Rendez-vous du Kiosque, du fait d'une baisse de leurs subventions, ont finalement annoncé qu'ils annulaient leurs deux dates prévues en juillet. Le 7, le kiosque à musique du haut de la Canebière, aux Réformés, devait en effet accueillir Gaïo, Date With Elvis et Del'Amott, trois formations régionales, et trois autres le 21 juillet, Hugo Kant, Markovo et Eve Dahan. Ce ne sera donc pas le cas. ■



Dramaturge, décorateur et metteur en scène. Multiplie les actions pour la réhabilitation du patrimoine musical annihilé par les nazis. Directeur du Festival «Musiques interdites» depuis 2006.

MICHEL PASTORE

MUSIQUES INTERDITES À MARSEILLE

Jusqu'au 11 juillet, le Festival propose une programmation autour de l'interdiction, pour motifs politiques et/ou religieux.

Comment le Festival «Musiques interdites» se porte-t-il ?

À merveille, même s'il demeure extrêmement complexe de mener à bien chaque édition ! Depuis sa création, en 2004, à l'Hôtel de préfecture des Bouches-du-Rhône, le Festival n'a jamais cessé de prendre de l'envergure. Et le public répond toujours présent, alors que faire découvrir des œuvres tombées dans l'oubli représente un véritable défi.

Voulez-vous dire qu'il n'est pas évident de motiver les spectateurs pour venir entendre des raretés ?

Je pense qu'il est plus aisé de les attirer avec une nouvelle production de *Tosca* ou de *Rigoletto* ! Toutefois, je constate avec plaisir que les œuvres que nous proposons suscitent une vraie curiosité. Le fait qu'elles aient été proscrites, à un moment précis de l'histoire, draine un public plus large qu'à l'accoutumée. Au-delà de la musique, les gens se disent peut-être qu'il vont avoir l'occasion de se réapproprier un pan de leur passé, de leur propre vie... Qui sait ?

Vous offrez, cette année, l'occasion d'entendre l'ultime opéra d'Erich Wolfgang Korngold, *Die Kathrin* (1), interdit de création à Vienne, en 1938, et finalement représenté à Stockholm, l'année suivante...

Je suis très fier de pouvoir faire

découvrir ce chef-d'œuvre : la partition est d'une grande beauté ! Il me semblait naturel d'inscrire *Die Kathrin* dans la mouvance des manifestations de «Marseille-Provence 2013», l'action se déroulant en partie dans le Marseille des années 1930.

Il y a aussi la première française de *The Barrier* de Jan Meyerowitz (1913-1998), opéra créé à New York, en 1950, dix-sept ans après que son auteur eut quitté l'Allemagne nazie...

Il s'agit, là encore, d'un ouvrage fascinant, dont la thématique se concentre sur la ségrégation raciale en Amérique. Seconde partition lyrique de Meyerowitz, *The Barrier* est musicalement très abondante, et elle s'accorde avec subtilité du livret de Langston Hughes.

N'a-t-il pas été trop difficile de trouver les interprètes adéquats ?

Il est souvent ardu de trouver les bonnes personnes pour défendre ce répertoire. J'ai personnellement à cœur de sortir des sentiers battus, de repousser les frontières en terme de collaborations artistiques. Pour *The Barrier*, par exemple, nous aurons le KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra, ainsi qu'une distribution en grande partie sud-africaine.

Propos recueillis par
Cyril Mazin

[1] Cet entretien a été réalisé avant le report de *Die Kathrin* à une date ultérieure.

OPÉRA DE
LAUSANNE

**SAISON
2013-14**

**6 OPÉRAS
1 OPÉRA JEUNE
PUBLIC 2 OPÉRAS
VERSION CONCERT
5 CONCERTS
2 BALLETS 5 MIDI-
RÉCITALS**

BILLETTERIE
T +41 21 315 40 20
WWW.OPERA-LAUSANNE.CH

SUIVEZ-NOUS SUR

du 12 au 27 Octobre 2013

*Pézenas
Enchantée*
FESTIVAL D'ART LYRIQUE DE PÉZENAS

sous le parrainage de Michel PLASSON

**7ème FESTIVAL
d'ART
LYRIQUE
de Pézenas**

Autour de 2 Master Classes
ouvertes gratuitement au public

Carmen - Viorica CORTEZ
Chefs de Chœur - Michel PIQUEMAL

Concerts, film, exposition, conférence
06.83.66.47.65 - www.pezenasenchantee.fr



WEBTHEA, TOUTE L'ACTUALITÉ
DU SPECTACLE VIVANT !



ET AUSSI : d'un festival... hors des sentiers battus...

par Caroline Alexander :

A ne pas manquer : à **Marseille**, dans le cadre de Marseille Provence, capitale de la culture 2013, le VIII^e Festival des Musiques Interdites dirigé par Michel Pastore présentera trois créations sur le thème de l'exil, de la mémoire et de l'oubli. Deux œuvres de compositeurs majeurs du XX^e siècle, Erich Wolfgang Korngold et Jan Meyerowitz, tous deux taxés par les nazis d'être les auteurs de « musique dégénérée » (*Entartete Musik*), reprendront vie dans la Cour Intérieure de l'Hôtel de Préfecture des Bouches du Rhône. Du premier, grande figure musicale de l'Allemagne d'avant-guerre, puis de la musique de films dont il fut en quelque sorte l'initiateur à Hollywood, on découvrira le 6 juillet *Die Kathrin, versus Zone Libre* (par l'Orchestre de la Garde républicaine, direction Sébastien Billard). Du second, résistant juif réchappé du Camp des Milles on verra et entendra pour la première fois en France *The Barrier versus Le Mulâtre*, sa deuxième œuvre lyrique, centrée sur le racisme anti-noirs (avec Nicolas Cavallier et des chanteurs sud-africains). Entre ces deux pôles de mémoire, Karol Beffa, quarante ans, compositeur d'aujourd'hui, dédie en création mondiale son opéra-ballet *Équinoxe* à Franz Kafka (le 9 juillet en l'Église Saint-Cannat par l'Ensemble Contraste, direction de Johan Farjot). Rens. 06 87 71 42 82.

webthea.com

Le Festival de Musiques Interdites les 9, 11 et 13 juillet à Marseille **Sauver de l'oubli**

• 9 juillet 2013, 11 juillet 2013, 13 juillet 2013 •



Le 8^e **Festival Musiques Interdites**, dans le cadre de **MP2013**, proposait à l'origine trois créations, dont deux dans la **Cour de l'Hôtel de Préfecture**, à **Marseille**, capitale de l'exil durant le dernier conflit mondial.

On ne découvrira pas, hélas, en 2013, pour des raisons budgétaires, **Die Kathrin versus Zone Libre** dernier opéra de Korngold (non créé en 1938 du fait de l'envahissement de l'Autriche par les nazis), dans une adaptation, actualisation de la partition originale et du livret, interprétée par des solistes de l'**Opéra de Vienne** et l'excellent **Orchestre Symphonique de la Garde Républicaine**. Le spectacle qui devait être joué le 6 juillet est reporté... voire annulé !

Reste l'opéra **The Barrier versus Le Mulâtre** de Jan Meyerowitz (musicien sauvé de l'internement au Camp des Milles par le réseau de Varian Fry) qui fut créé dans deux versions américaine et italienne. Il traite de la ségrégation raciale. On assiste à sa création/adaptation en France par des musiciens venus pour la première fois d'Afrique du Sud, le **KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra**, et la basse **Nicolas Cavalier** (11 juillet). Des opus augmentés d'installations plastique et vidéo ! Et des artistes qu'on retrouve dirigés par **Johan Farjot** pour **La Nation Arc-en-Ciel – Afrique du Sud**, concert également donné dans la **Cour de l'Hôtel de Préfecture** le 13 juillet (entrée libre) !

Depuis 2004, l'équipe de **Michel Pastore** réhabilite des œuvres dites «dégénérées», générique sous lequel les responsables culturels nazis mirent à l'index, dès 1933, des compositeurs importants du début du siècle. Qu'ils aient disparu en déportation ou dans l

l'anonymat de l'exil, ces musiciens n'ont toujours pas retrouvé la place qui devrait être la leur dans la vie musicale de notre temps. De surcroît, le Festival initie une programmation de créations contemporaines en synergie avec les recreations d'œuvres interdites, comme l'opéra-ballet ***Equinoxe*** de **Karol Beffa** (Victoire de la Musique 2013) d'après l'*Amérique (Le Disparu)* de Kafka mis en scène par **Laurent Festas** avec l'**Ensemble Contraste** dirigé par **Johan Farjot** (9 juillet à **St-Cannat les Prêcheurs**).

JACQUES FRESCHEL
Juin 2013

Festival Musiques Interdites

les 9, 11 et 13 juillet

Marseille

06 87 71 42 82

www.musiques-interdites.eu

photo : KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra

Le "festival des musiques interdites" de Marseille (sud de la France) invite jeudi un orchestre sud-africain à créer pour la première fois en France l'opéra d'un compositeur juif proscrit par les nazis, dans un hommage à la "nation arc-en-ciel" voulue par Nelson Mandela.



Pretoria, 30 juin 2013. Prières et chants pour Mandela

Ce festival un peu particulier s'est donné pour vocation de réhabiliter des compositeurs voués à l'oubli par des régimes totalitaires.

Pour son directeur artistique, Michel Pastore, il s'agit d'une "nécessité morale, civique et patrimoniale". Depuis 40 ans, ce passionné exhume des dizaines d'oeuvres musicales, dont la plupart ont été très populaires à leur époque avant d'être mises à l'index par les régimes nazis, stalinien et fascistes.

Ainsi, pour créer "The Barrier vs le Mulâtre", de l'Allemand Jan Meyerowiz, qui sera donné gratuitement jeudi soir à Marseille et qui "n'a jamais été enregistré, on a travaillé uniquement à partir des partitions" retrouvées grâce à la collaboration des héritiers de la maison d'édition d'origine, explique-t-il à l'AFP.

Le compositeur allemand Jan Meyerowiz avait découvert sur le tard qu'il était juif - sa famille, convertie, lui ayant caché ses origines. Après avoir fui le régime nazi, qui avait classé sa musique parmi les oeuvres "dégénérées" ("entartete musik"), il avait été interné au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence. Mais il fut sauvé de la déportation par le journaliste américain Varian Fry qui lui permit de s'exiler aux Etats-Unis, où il créa en 1950 "The Barrier".

L'histoire: le propriétaire d'une plantation en Géorgie, le colonel Nerwood, a trois enfants illégitimes avec sa gouvernante noire. A ses 18 ans, l'un d'eux, William, décide d'aller à l'encontre des lois de ségrégation raciale en vigueur dans les années 1950 aux Etats-Unis, en revendiquant cette filiation. Lors d'une dispute violente, le colonel meurt, étranglé accidentellement par William. Après avoir pris la fuite pour éviter le lynchage, le jeune homme finit par se suicider avec l'arme de

son père.

"C'est une grande qualité de la part de Meyerowitz, un juif exilé, de s'être intéressé aux problèmes vécus par les Noirs aux Etats-Unis à l'époque, dans une volonté d'aller au-delà des réflexes communautaristes de repli sur soi", explique M. Pastore, y voyant là une préfiguration du message du héros de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, Nelson Mandela.

25 nationalités dans l'orchestre du KwaZulu Natal

Cette "nation arc-en-ciel", Michel Schneuwly, premier trompette de l'orchestre symphonique du KwaZulu Natal (est de l'Afrique du Sud), l'a vue naître. Suisse expatrié en Afrique du Sud en 1983, à l'époque de l'apartheid, "au départ pour y travailler une année", il tombe amoureux du pays et s'y installe définitivement avec sa femme.

Les débuts de l'orchestre sont difficiles mais à la fin du régime de discriminations raciales, il se développe et devient l'un des rares à avoir "survécu" malgré les difficultés financières, selon lui.

"Aujourd'hui, il est composé de 25 nationalités", explique le trompettiste à l'AFP. Si l'orchestre est encore à majorité blanc, il s'ouvre peu à peu "afin de représenter au mieux cette nation multiraciale", même s'il est encore difficile "de former de jeunes Noirs à la musique classique".

D'où la mise en place d'un programme qui permet à de jeunes musiciens noirs d'être intégrés pendant quatre ans à l'orchestre, précise Michel Schneuwly.

Le baryton Audrey Lodewik, qui jouera William jeudi, rêvait ainsi d'être avocat quand, poussé par un professeur qui lui trouvait "une belle voix", il découvrit la musique classique.

"Depuis, c'est un défi quotidien", souligne à l'AFP ce jeune soliste, qui a du mal à trouver des rôles dans son pays. L'un de ses derniers ? Justement celui de Nelson Mandela, dans un opéra basé sur la vie de l'ancien président sud-africain, joué à Cardiff en juin dernier par l'orchestre du Cap.

Emu, il sourit: "ce fut un grand honneur pour moi". "Et comme tous mes compatriotes, depuis son hospitalisation, je prie pour lui", dit-il de Mandela, 94 ans, dont l'état de santé est depuis plusieurs semaines qualifié de "critique".



France 3 culturebox

Le "festival des musiques interdites" exhume des oeuvres mises à l'index

Publié le 10/07/2013 à 10H20

Une scène d'"Equinoxe" © France3/culturebox

Le "festival des musiques interdites", à Marseille, invite jeudi l'orchestre du KwaZulu Natal, né sous l'Apartheid, à créer pour la première fois en France l'opéra d'un compositeur juif allemand proscrit par les nazis, dans un hommage à la "nation arc-en-ciel" voulue par Nelson Mandela.

Par Culturebox (avec AFP)

Ce festival s'est donné pour vocation de réhabiliter des compositeurs voués à l'oubli par des régimes totalitaires. Pour son directeur artistique, il s'agit d'une "nécessité morale, civique et patrimoniale". Depuis 40 ans, Michel Pastore a exhumé des dizaines d'oeuvres musicales, dont la plupart furent très populaires à leur époque avant d'être mises à l'index par les régimes nazi, stalinien et fascistes.

Des oeuvres reléguées dans la musique "dégénérée"



Ainsi, pour créer "The Barrier vs le Mulâtre", de l'Allemand Jan Meyerowitz, qui sera donné gratuitement jeudi soir et qui "n'a jamais été enregistré, on a travaillé uniquement à partir des partitions" retrouvées grâce à la collaboration des héritiers de la maison d'édition

d'origine, explique **M. Pastore**. Ce compositeur allemand, auquel le nazisme a fait

découvrir qu'il était juif - sa famille, convertie, lui avait caché ses origines - a été interné au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, après avoir fui le régime hitlérien, qui avait relégué ses oeuvres dans la "musique dégénérée". Il est sauvé de la déportation par le journaliste américain Varian Fry, grâce à qui il s'exile aux Etats-Unis, où il créera en 1950 "The Barrier", joué au San Carlo de Naples sous le titre "il Mulato".

Le 8e "Festival des musiques interdites" fait la part belle aux compositeurs et musiciens censurés par les dictatures et les régimes totalitaires dans le monde

L'histoire: le propriétaire d'une plantation en Géorgie, le colonel Norwood, a 3 enfants illégitimes avec sa gouvernante noire. A ses 18 ans, l'un d'eux, William, décide d'aller à l'encontre des lois de ségrégation raciale en vigueur dans les années 1950 aux USA, en revendiquant cette filiation. Lors d'une dispute, le colonel meurt, étranglé accidentellement par William. Après avoir pris la fuite pour éviter le lynchage, le jeune homme se suicide avec l'arme de son père.

"C'est une grande qualité de la part de Meyerowitz, un Juif exilé, de s'être intéressé aux problèmes vécus par les Noirs aux Etats-Unis à l'époque, dans une volonté d'aller au-delà des réflexes communautaristes de repli sur soi", explique M. Pastore, voyant là une préfiguration du message de Nelson Mandela.

Former les jeunes à la musique noire

Cette "nation arc-en-ciel", **Michel Schneuwly**, premier trompette de l'orchestre symphonique du KwaZulu Natal, l'a vue naître. Suisse expatrié en Afrique du Sud en 1983, à l'époque de l'Apartheid, "au départ pour y travailler une année", il s'y installe. Les débuts de l'orchestre sont difficiles mais à la fin de l'Apartheid, il devient l'un des rares à avoir "survécu". "Aujourd'hui, il est composé de 25 nationalités, la moitié étant sud-africaine", explique le trompettiste. L'orchestre est encore à majorité blanc mais il s'ouvre peu à peu "afin de représenter au mieux cette nation multiraciale", même s'il est encore difficile "de former de jeunes Noirs à la musique classique". D'où la mise en place d'un programme qui permet à de jeunes musiciens noirs d'être intégrés pendant 4 ans à l'orchestre, précise Michel Schneuwly.

Le baryton Aubrey Lodewyk, qui jouera William jeudi, rêvait de devenir avocat quand, poussé par un professeur qui lui trouvait "une belle voix", il a découvert la musique classique. "Depuis, c'est un défi quotidien", souligne ce jeune soliste, qui a du mal à trouver des rôles dans son pays. L'un de ses derniers ? Justement celui de Nelson Mandela, dans un opéra sur la vie du leader sud-africain, joué à Cardiff en juin dernier par l'orchestre du Cap.

Culture

Le festival des "Musiques interdites" accueilli à la préfecture de Marseille

Depuis plusieurs années, les organisateurs de ce festival proposent des oeuvres des compositeurs et musiciens interdits par les régimes dictatoriaux du monde.

Par Ghislaine Milliet

Publié le 09/07/2013 | 18:35, mis à jour le 09/07/2013 | 18:53

Cette semaine, Karol Beffa (nommé compositeur de l'année aux Victoires de la Musique) rend un hommage à Kafka. Il met en lumière la dimension visionnaire de l'écrivain au travers d'un opéra-ballet intitulé "Equinoxe joué à l'église St Cannat (rue de la République à Marseille).

Ce jeudi 11 juillet, dans la cour de la préfecture, le public pourra découvrir une oeuvre de Jan Meyerowitz, sauvé du camp des Milles par le réseau Varian Fry. Il s'agit d'une création lyrique sur la ségrégation raciale, interprétée par des divas sud-africaines.

Comme le veulent les organisateurs du [festival des "Musiques Interdites"](#), le choix des concerts reste artistique et pédagogique, en toute gratuité.

Musiques contre l'oubli

video répétition générale Equinoxe
+ interviews Beffa et Michel Pastore

Critiques

Par [Caroline Alexander](#)

The Barrier versus Le Mulâtre de Jan Meyerowitz

Redécouverte d'un compositeur et d'une oeuvre d'indignation contre le racisme



Dans le sud des Etats-Unis, un riche propriétaire blanc entretient une liaison avec sa gouvernante noire. Le plus jeune des enfants nés de cette union - considérée contre nature – refuse son statut de bâtard métissé et se révolte. Tel est le sujet de l'opéra que Jan Meyerowitz composa à peine arrivé dans cette terre promise qu'était pour lui l'Amérique au lendemain de la deuxième guerre mondiale

Meyerowitz ? Qui connaît encore aujourd'hui Jan Meyerowitz, compositeur juif allemand majeur de la première moitié du vingtième siècle, taxé par le régime nazi, comme tant d'autres, de « dégénéré » (entartet) ? Grâce au "Festival Musiques Interdites" de Marseille, on vient de redécouvrir l'une de ses œuvres phare, *The Barrier*, un opéra protestation contre le racisme, une œuvre clameur contre les ségrégations. Il en avait été l'une des nombreuses victimes, et, émigré en 1946, il y découvrait l'apartheid anti-noirs alors encore de rigueur dans les provinces du sud. Sa rencontre avec le poète dramaturge Langton Hughes donna naissance à sa deuxième œuvre lyrique.

Né à Breslau en Allemagne (de nos jours Wrocław en Pologne) exilé en Belgique puis en France, interné au Camp des Milles, sauvé de justesse par le Réseau Varian Fry, il se réfugia aux États-Unis en 1946, y poursuivit sa carrière de compositeur et y fut rapidement reconnu. Mais contrairement à des confrères comme Kurt Weill ou Eric Korngold, poussés à l'exil par les mêmes diktats de l'Allemagne d'Hitler, sa renommée ne retransversa pas l'Atlantique avec la même vigueur. En France il fut quasiment oublié.



La VIIIème édition de "Musiques Interdites" à Marseille en ressuscite l'indignation dramatique et musicale. Un bien singulier festival, dédié depuis 2004 à la réhabilitation d'œuvres musicales ensevelies par les dictatures. Il devait, en ce mois de juillet, produire trois spectacles dans le cadre de « Marseille Provence Capitale 2013 ». A la suite de la « défection d'un financement escompté » (sic), 16 jours avant le jour J, la création en France de *Die Kathrin*, de Korngold a dû être annulée in extrémis. La création de l'opéra-ballet *Equinoxe* de Karol Beffa, compositeur d'aujourd'hui, a été maintenue en l'église Saint Cannat Les Prêcheurs, et, dans la cour intérieure du prestigieux bâtiment de la Préfecture des Bouches du Rhône, ce *Barrier* devenue *Mulâtre* bâti comme une tragédie grecque, a pu être joué en version de concert.

Norwood, veuf blanc d'une femme blanche qui ne lui a pas laissé d'enfants, nourrit pas mal de sentiments contradictoires avec Cora, sa gouvernante qui lui donna trois

descendants de sang mêlé. Il en reconnaît la paternité, les envoie à l'école, mais reste intraitable sur la séparation raciale. Chacun à sa place. L'entrée de son hôtel particulier est réservée aux teints clairs, les autres doivent user de l'entrée de service. Bert, le plus jeune de ses enfants mulâtres a fait des études dans le nord. Il en revient avec des revendications d'égalité. Sa mère, sa sœur, son frère ne comprennent pas encore. Le père reste ancré dans ses convictions de race supérieure. Bert refuse d'obéir. Une dispute éclate. Norwood menace son fils avec un pistolet. Le gamin se défend violemment et tue son père sans le vouloir. Fuite. Retour. Suicide. Tout s'est passé en seul jour, en un seul lieu, un seul affrontement. Les trois unités de la tragédie classique sont respectées, comme chez Sophocle, comme chez Racine.



La trame du sujet vient d'une pièce de théâtre de Langton Hugues qui a ensuite rédigé le texte du livret. Des dialogues charpentés, sans fioritures, des phrases denses qui sous-tendent les sons charnus de la musique. Michel Pastore, directeur artistique du festival et le chef d'orchestre Johan Farjot ont réaménagé la partition et le livret. Durée légèrement réduite de la musique et introduction de textes et poèmes autour de l'intolérance et du racisme, signés Stéphane Hessel, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Langston Hugues. Un récitant – le comédien Jacques Martial au lyrisme pudique – les dit en introduction et en guise de pause entre les actes..

Le Kwazulu-Natal Philharmonic Orchestra que dirige avec ardeur Johan Farjot vient de Durban en Afrique du Sud. Les cuivres et les vents rutilent les révoltes, les cordes gémissent la douleur. Les parties vocales ont des accents de gospels que Nobuumko Mngxekeza, soprano au timbre chaud dévide dans le rôle de Cora. Le baryton basse Nicolas Cavallier est Norwood, tantôt cassant comme un arbre sec, tantôt pétri de mélancolie. Le jeune Mandisinde Mbuyazwe, baryton tout de clarté, campe avec justesse et énergie l'adolescent rebelle qui transgresse les règles d'une société absurde jusqu'au point ultime de sa propre mort.

Une grande et belle histoire, des personnages attachants, une musique à la fois

moderne et résolument tonale qui fait déferler colère, désespérances et mélancolie A quand un *Barrier – versus Mulâtre*, en version scénique ?

***The Barrier versus Le Mulâtre* de Jan Meyerowitz, livret de Langston Hugues, adaptation dramaturgique et musicale de Michel Pastore et Johan Farjot, Kwazulu-Natal Philharmonic Orchestra direction Johan Farjot, Avec Nobulumko Mngxekeza, Nicolas Callier, Mandisinde Mbuyazwe, Jacques Martial, Kelebogile Boikanyo, Aubrey Lodewyk.**

A Marseille, cour intérieur de l'Hôtel de la Préfecture des Bouches du Rhône, le 11 juillet 2013

Retour sur l'Opéra-ballet joué en ouverture du Festival Musiques Interdites

Kafka opéra-ballet

• 9 juillet 2013, 9 juillet 2013 •



Equinoxe est un projet ambitieux qui met en œuvre des talents pluriels, renoue avec l'esprit baroque de l'opéra-ballet et convoque un langage moderne tant sur le plan musical que chorégraphique. On y danse, on y chante sur un sujet d'inspiration qui n'est pas des plus aisés à saisir : l'œuvre de Kafka. L'an dernier, le compositeur **Karol Beffa** et le metteur en scène **Laurent Festas** s'étaient attaqués au *Château*, dernier roman inachevé du Tchèque pour un résultat qui avait laissé, précisément, un goût... d'inachevé (kafkaïen ?). Pour le coup, le 9 juillet, en ouverture du **8^e festival Musiques Interdites** à l'église **St-Cannat-les-Prêcheurs**, l'opus a été remodelé, repensé, allégé, pour un résultat convaincant, une narration plus claire, davantage chantée, sur-titrage à l'appui, une meilleure préhension du livret et un style musical moins kaléidoscopique...

En deuxième partie, on découvrait leur travail accompli sur le premier roman méconnu de Kafka : *Amerika*. Si l'on a apprécié une place plus prégnante de la forme «opéra» dans l'intéressant dispositif chorégraphique, imaginé à plusieurs voix par **Laura Vera Esperanza**, **Tamás Bakó** et **Francis Malovik**, on a retrouvé un peu les errements stylistiques de 2012 en matière musicale. On oscilla donc entre une transcription de la *Mort de Didon* de Purcell, un ersatz de tango, du baroque ou quelque Michel Legrand revisités, le tout mêlé à de la pure et intelligente création contemporaine. Dommage ! Works in progress ? À l'an prochain peut-être ?

JACQUES FRESCHÉL

Photo : Equinoxe c X-D.R.

Juillet 2013

Retour sur la soirée exceptionnelle du festival Musiques Interdites

Noir & blanc... amours interdites

• 9 juillet 2013 ⇒ 13 juillet 2013 •



Pour une soirée exceptionnelle, la **Préfecture de Marseille**, le 11 juillet, a ouvert ses portes au public, installé en sa cour des gradins pour un festival dont on mesure la juste importance depuis plusieurs années : ***Musiques Interdites***.

Dans ce cadre imposant (pour un concert gratuit), un orchestre se tient, magnifique **KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra** venu d'Afrique du Sud pour croiser sa saison avec la France en cette année 2013. Il accompagne la re-création d'un opéra écrit par un musicien oublié ayant connu Marseille aux heures sombres de la seconde guerre mondiale.

Juif allemand, Jan Meyerowitz (1913-1998) a été sauvé de son internement au Camp des Milles par Varian Fry, dont les pas ont souvent arpenté les couloirs de la Préfecture pour obtenir des sauf-conduits salvateurs (ceci explique peut-être l'intérêt de l'institution pour cette aventure). Emigré à New York, Meyerowitz compose *The Barrier* en 1949, un opéra sur la ségrégation raciale en Géorgie. Qui s'en souvient ? C'est une révélation comme le bouillonnant **Michel Pastore** sait les dénicher !

L'histoire est passionnante et va au-delà même des textes sur la négritude de Senghor ou

Césaire lus en exergue par **Jacques Martial**. Bert (**Mandisinde Mbuyazwe**) le mulâtre, bâtard né d'une relation ancillaire entre un maître blanc Norwood et une gouvernante noire Cora (**Nobulumko Mngxekeza**), revendique autant ses deux parts de couleur que son droit à la filiation et à l'amour : celui d'un père gagné par le doute dans une Amérique où la ségrégation est de règle. Là, se posent la question de l'égalité des races, certes, mais aussi celles de la paternité... de l'amour impossible.

En vertu d'un très beau livret, la musique part de Gershwin et son *Porgy & Bess*, pour filer vers des harmonies et une texture modernes qui rappellent que Meyerowitz fut l'élève de Zemlinsky.

À côté de l'excellente basse française **Nicolas Cavallier**, la distribution totalement sud-africaine est confondante de qualité : des voix époustouflantes ! L'adaptation qu'en fait **Johan Farjot**, dirigeant le tout, retient environ deux tiers d'un ouvrage qu'on aimerait voir créé dans une version scénique... À Marseille ?

JACQUES FRESCHEL

Juillet 2013

Crédit photo : X-D.R



Un blog partenaire de



Le blog officiel du Safari Culturel

OPERA MARSEILLE | [Accueil](#) | [AN INTERNATIONAL LANGUAGE IN PARIS](#) »

22/07/2013 «

QUAND LA PREFECTURE SE TRANSFORME EN UNE SALLE D'OPERA A CIEL OUVERT

Marseille

pour voir la vidéo = lien

<http://blogpartenaire-safariculturel.blogs.liberation.fr/blog/2013/07/quand-la-prefecture-se-transforme-en-une-salle-dopera-a-ciel-ouvert.html>

<http://blogpartenaire-safariculturel.blogs.liberation.fr/blog/2013/07/quand-la-prefecture-se-transforme-en-une-salle-dopera-a-ciel-ouvert.html>

Les rédactrices



Bongeka Masengo
RHODES UNIVERSITY



Georgina Selander
RHODES UNIVERSITY



Daphnée Breytenbach
CFJ



Marine Courtade
CFJ



Le Guide de vos sorties culturelles

Festival Musiques interdites

Rubrique [Marseille-Provence 2013](#), [Musique](#), le Lundi 01 juil 2013 dans Ventilo n° 322

The Barrier versus Le Mulâtre de Jan Meyerowitz

L'Interview

Michel Pastore

Un piano droit qui a l'air d'avoir bien vécu, de la musique lyrique en fond sonore... Pénétrer dans l'antre de Michel Pastore, c'est s'immerger dans un monde où l'opéra est roi. Rencontre avec le créateur du festival Musiques Interdites, à l'orée de sa huitième édition.

Pourriez-vous présenter votre parcours ?

J'ai toujours travaillé dans la musique et dans les mises en scène d'opéra. J'ai été lauréat du prix Villa Médicis en 84, et j'ai fait partie de la mission Opéra Bastille, dans laquelle je recommandais déjà de se pencher sur le répertoire des œuvres interdites par le III^e Reich. Il convient de préciser que ces musiques sont avant tout des chefs-d'œuvre. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si une partie du festival se passe dans la cour de la Préfecture de Marseille. Un symbole fort : la République réhabilite ce qui a été interdit par la dictature.

Comment s'est concrétisée l'idée de monter un festival ?

Je me suis rendu compte que des musiciens ont été occultés entre 1911 et 1945. On ne voyait que Strauss, qui s'est d'ailleurs comporté de façon très ambiguë avec les nazis. J'ai donc cherché d'autres noms et me suis aperçu qu'il y avait énormément de compositeurs. Par exemple, il a fallu attendre 1987 pour assister à la représentation du premier opéra de Korngold (compositeur autrichien exilé à Hollywood), *La Ville morte*, alors qu'il a été écrit en 1920 ! Ma démarche se base avant tout sur un partage culturel et un devoir de mémoire. Avec Musiques Interdites, nous tenons un propos esthétique, mais il est forcément doublé d'un volet politique sur les droits de l'homme. L'idée est de montrer que rien ne pourra jamais empêcher la créativité de l'homme. Ni les prisons, ni les dictatures.

Comment faites-vous pour trouver les partitions de ces « musiques dégénérées » comme les nommaient les nazis ?

Prenons l'exemple de Jan Meyerowitz (compositeur juif allemand), qui s'est retrouvé au Camp des Milles en fuyant l'Allemagne nazie. Lorsque Hitler envahit le Midi, il demande que toutes les personnes présentes dans le camp soient déportées. Malgré cela, Meyerowitz continue de

composer des partitions qui parviennent à se faire entendre à l'extérieur. Je suis ami avec une famille marseillaise qui a participé à son sauvetage, j'ai donc pu consulter quelques-unes de ses œuvres. Il a fallu que je bataille pour en récupérer d'autres. Mais je ne suis pas seul, il y a de nombreux musicologues qui recherchent ce genre d'écrits, sans parler du mouvement de réhabilitation présent en Allemagne dans les années 70/80.

Si votre démarche est avant tout un devoir de mémoire, peut-on y voir un moyen de vaincre, sur le plan artistique, l'oppression nazie ?

Oui. Je pense qu'avec le patronage du Préfet, on peut dire qu'on a gagné. Mais la vraie victoire, le vrai pari se joue avec le rectorat, en permettant aux jeunes de retrouver l'émotion du lyrique et d'éveiller leur curiosité.

L'année dernière, vous aviez comme projet d'ajouter des œuvres iraniennes et arméniennes à la programmation, mais cela ne s'est pas concrétisé. Pourquoi ?

C'est le manque de moyens qui m'en a empêché. Mais le problème avec l'Iran, c'est que l'on se trouve à la limite de l'ethnologie. C'est une musique populaire : les autorités ne l'interdisent pas, mais elle est ignorée. Alors qu'en Arménie, c'est différent, il s'agit de musique savante.

Existe-il aujourd'hui encore des censures musicales ?

Oui. La première est d'ordre institutionnel, quand on choisit un répertoire au détriment d'un autre. Et comment se fait-il d'ailleurs que les musiques interdites par le III^e Reich ne soient pas représentées dans les opéras français ?

Fabrice Lucchini s'est joint au festival lors des précédentes éditions pour lire des textes d'anciens déportés et de survivants, mais également en tant que mécène. Va-t-il continuer cette année encore ?

J'aimerais bien. Je devais aussi programmer sa fille en tant que récitante, mais cela a dû être reporté. Néanmoins, quand je ferai appel à lui, ce sera avec elle. Emma a un vrai rapport avec les acteurs. Et, surtout, elle a trente ans : une génération extérieure à tout ça.

Si, au départ, le festival se cantonnait au champ musical, il a peu à peu intégré d'autres disciplines comme les arts plastiques, le cinéma et la littérature avec, notamment, des textes de Kafka. Avez-vous pour ambition de représenter toutes les disciplines artistiques ?

Ça dépend de l'œuvre. Dans le cadre de la soirée consacrée à Meyerowitz, un travail de vidéo a été effectué spécifiquement pour cet événement. Comme je possède énormément d'images d'archives, il est important de les projeter.

Propos recueillis par Ugo Pascolo

Festival Musiques Interdites #8 : du 9 au 13/07 à l'Eglise St-Cannat (4 Rue des Prêcheurs, 1^e) et dans la Cour de la Préfecture (66 bis, rue Saint Sébastien, 6^e) Rens. www.musiquesinterdites.eu
www.mp2013.fr

Partagez...

Module social Facebook

Mots clés : [Allemagne](#) • [Autriche](#) • [Camp des Milles](#) • [concerts](#) • [Fabrice Lucchini](#) • [festival](#) • [Festival Musiques Interdites](#) • [Hollywood](#) • [IIIe Reich](#) • [Jan Meyerowitz](#) • [Lyrique](#) • [marseille](#) • [Michel Pastore](#) • [MP 2013](#) • [musique classique](#) • [Opéra](#) • [Richard Strauss](#) • [Villa Médicis](#)

Musique



KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra

Marseille France

Les procédures de restitution et d'indemnisation de biens spoliés par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale ont été engagées dès le lendemain de 1945. Sous diverses formes, ces mesures de « réparations » se poursuivent encore. Mais qu'en est-il des patrimoines immatériels, de ces œuvres fanées avant de voir le jour, de ces musiques étouffées, de ces compositeurs bâillonnés, oubliés des conférences internationales et des marchandages entre états ? Le Festival des Musiques Interdites, se fait, chaque année, l'écho de quelques unes de ces voix qui, sans cet opiniâtre travail de relais et d'amplification, seraient aujourd'hui inaudibles ou disparues à jamais.

Dans la Cour d'Honneur de la Préfecture de Marseille, le VIIIème Festival Musiques Interdites présentera trois créations : Zone Libre de E. W. Korngold (le 6/7), Le Mulâtre de J. Meyerowitz (le 11/7) et Equinoxe de K. Beffa (le 9/7). Les deux premiers spectacles lyriques bénéficieront d'une mise en espace conçue par le plasticien Philippe Adrien à forte charge symbolique, émotive et esthétique. Equinoxe est un opéra-ballet mêlant chanteurs, acteurs, danseurs et musiciens de l'Ensemble Contraste dans une mise en scène de Laurent Festas sur un livret adapté de F. Kafka.

Un concert gratuit, La Nation Arc-en-Ciel (le 13/7) clôturera **la huitième édition d'un festival qui a su s'imposer comme le rendez-vous puissant et original à ne pas manquer en début de saison festivalière.** [Roland Yvanez](#)

[Marseille, Cour d'honneur Préfecture, les 6, 9, 11 & 13/7]

Mercredi, 17 Juillet, 2013 - 10:57

URL Site web:

<http://www.musiques-interdites.eu>

[FestivalMusiquesMarseille.](#) [Roland Yvanez](#)



Annonces diverses VIIIe festival Musiques Interdites 2013 *et Saison Sud-africaine en France*

Francetv.fr.culture

Le "festival des musiques interdites" exhume des oeuvres mises à l'index

Extrait de: [francetv.fr.culture](http://francetv.fr/culture) juillet 10, 2013

Ce festival s'est donné pour vocation de réhabiliter des compositeurs voués à l'oubli par des régimes totalitaires. Pour son directeur artistique, il s'agit d'une "nécessité morale, civique et patrimoniale". Depuis 40 ans, Michel Pastore a exhumé des dizaines d'oeuvres musicales, dont la plupart furent très populaires à leur époque avant d'être mises à l'index par les régimes nazi, stalinien et fascistes.

Des oeuvres reléguées dans la musique "dégénérée" Ainsi, pour créer "The Barrier vs le Mulâtre", de l'Allemand Jan Meyerowitz, qui sera donné gratuitement jeudi soir et qui "n'a jamais été enregistré, on a travaillé uniquement à partir des partitions" retrouvées grâce à la collaboration des héritiers de la maison d'édition d'origine, explique M. Pastore. Ce compositeur allemand, auquel le nazisme a fait découvrir qu'il était juif - sa famille, convertie, lui avait caché ses origines - a été interné au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, après avoir fui le régime hitlérien, qui avait relégué ses oeuvres dans la "musique dégénérée". Il est sauvé de la déportation par le journaliste américain Varian Fry, grâce à qui il s'exile aux Etats-Unis, où il créera en 1950 "The Barrier", joué au San Carlo de Naples sous le titre "il Mulato".

... continuer à lire: [francetv.fr.culture](http://francetv.fr/culture)

Chapô Musique

Musique, et plus précisément « musiques interdites », puisque s'annonce (les 9, 11 et 13 juillet) le 8^e Festival des « musiques interdites », qui, dans le cadre de « Marseille-Provence 2013) proposera deux grandes créations. Je vous rappelle que ce festival s'est fixé la noble mission de réhabiliter des œuvres majeures interdites par les dictatures nazies et staliniennes (notamment) – œuvres de compositeurs qualifiés alors de « dégénérés – et d'encourager la création contemporaine en mémoire de ces artistes qui furent en leur temps condamnés au silence et à l'exil.

En l'église Saint-Cannat, mardi 9 à 21 heures, on retrouvera le compositeur Karol Beffa et le dramaturge-metteur en scène Laurent Festas – qui nous proposeront l'année dernière un opéra-ballet saisissant – dans une suite de leur exploration de l'œuvre de Franz Kafka ; une nouvelle création alliant danse, opéra, théâtre afin de donner « toute la dimension prophétique du visionnaire Kafka : l'exil en tant qu'universelle leçon d'humanité. »

Les deux autres soirées – qui s'inscrivent dans un vaste programme européen avec l'Afrique du Sud – se situeront dans le cadre exceptionnel de la Préfecture à Marseille, sous le haut patronage du Préfet de Région. Le jeudi 11 juillet à 21 h 45, ce sera la création française de « *The Barrier, versus Le Mulâtre* », du compositeur juif allemand Jan Meyerowitz. Sauvé de son internement au Camp des Milles par le réseau Varian Fray, Jan Meyerowitz composa cet ouvrage lors de son exil à New York. On l'entendra ici dans l'interprétation du baryton Nicolas Cavalier et de solistes sud-africains en compagnie du Kwazulu Natal Philharmonic dirigé par Johann Farjot. Et ce sera l'occasion de rendre justice à ce grand musicien qui, avec des centaines d'autres, subit l'interdit et la persécution. Une installation de « foules silencieuses », œuvre du plasticien Philippe Adrien, se mêlera au public de la Préfecture.

Et puis, dernière soirée, toujours dans la cour de la Préfecture samedi 13 juillet à 21 h 45, un concert intitulé « *La Nation arc-en-ciel-l'Afrique du Sud* », avec Nicolas Cavalier et des chanteurs sud-africains accompagnés par le Kwazulu Natal Philharmonic Orchestra toujours dirigé par Johann Farjot. Concert dont l'entrée sera libre et gratuite.

Pour ce 8^e Festival des musiques interdites, on se renseigne et on retient ses places à l'Espace Culture, au Pavillon M, et au numéro : 06 87 71 42 82 – 06 87 71 42 82.

Jacques

Bonnadier

Emission diffusée sur « Dialogue » les vendredi 28 juin 2013 à 12 h 45 et 18 h 45 et samedi 29 juin à 8 h, midi et 18 h 15. « Dialogue » : 89.6 (Marseille, pays d'Aubagne) et 101.9 (Etang de Berre, Aix et pays d'Aix) et sur Internet : www.radiodialogue.fr



Editions :

MARSEILLE

L'opéra d'un survivant

Mis à jour le 11.07.13 à 06h30

La cour de la préfecture des Bouches-du-Rhône reçoit ce jeudi soir l'orchestre sud-africain du KwaZulu-Natal pour une représentation de *The Barrier* versus *Le Mulâtre*. Cet opéra a été créé par Jan Meyerowitz, compositeur juif allemand sauvé de son internement au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, par le journaliste américain Varian Fry.

Ce concert est donné à l'occasion du Festival des musiques interdites qui réhabilite les compositeurs écartés, voire emprisonnés, par les régimes totalitaires



Région Provence Alpes Côte d'Azur

16 avril 2013 Festival

Musiques Interdites / The Barrier Versus le Mulatre – Solistes Sud-Africains et le KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra

Événement : Festival Musiques Interdites / The Barrier Versus le Mulatre – Solistes Sud-Africains et le KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra

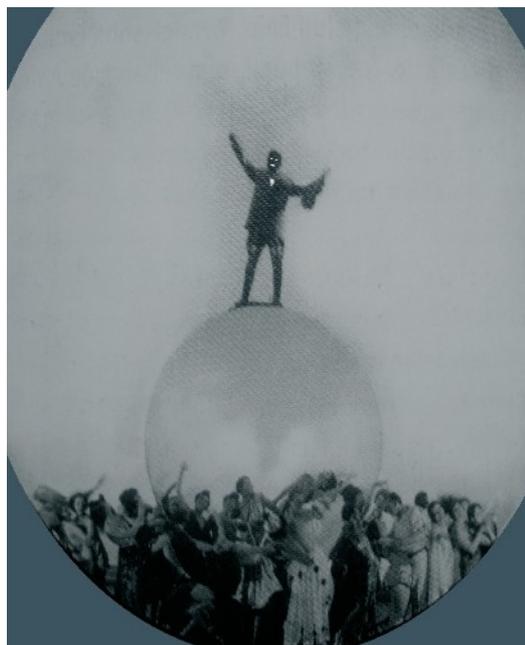
Début : 11 juillet, 2013 Fin : 13 juillet, 2013

Catégorie : [Musique](#), [Temps forts](#) Lieu : Cour de la Préfecture de Marseille Adresse : Bd Paul Peyral, Marseille, 13006, France

Création de l'opéra de **Jan Meyerowitz**

avec **Franck Ferrari**, baryton (Norwood), **Kelebogile Bokanyo**, soprano (Sally), **Nobulumko Mngxekeza**, soprano dramatique (Cora), **Aubrey Lodevik**, baryton (William), **Mandisinde Mbuyazwe**, baryton (Bert) et le **KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra**.

Sauvé de son internement au Camp des Milles par le réseau Varian Fry, le compositeur juif allemand **Jan Meyerowitz** compose dès 1949, lors de son exil à New York, un opéra sur la ségrégation raciale contemporaine dans l'Etat de Géorgie, sur un livret de **Langston Hughes**.



L'opéra fut créé en 1950 à New York, puis au San Carlo de Naples et à l'Opéra de Darmstadt. La création française sera servie par le baryton Franck Ferrari et une distribution de chanteurs lyriques sud-africains avec le **KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra** (Orchestre Philharmonique de Durban, Afrique du Sud) sous la direction de **Johan Farjot**. Un récitant dira des poèmes de Senghor, Césaire et Langston Hughes.

En partenariat avec Euroculture, « Hopes & Memories » (Hongrie, Tchéquie, France), cette création fera partie du programme culturel européen.

Informations

Cour de la Préfecture de Marseille – Bld Paul Peyral – 13006 Marseille
Plus d'informations sur www.musiques-interdites.eu

-

Terre de festivals

2013

92 93

en ville de ville M

→B6 Repères, carte p.10-11

6 Plein air, 7 Jeune public, 8 Accès aux personnes à mobilité réduite, 9 Spectacle gratuit

Marseille

68

Festival musiques interdites

Du 6 au 11 juillet

Renseignements et location

Association : 06 87 71 42 82

Points de loc. habituels

musiquesinterdites@free.fr

www.musiques-interdites.eu

Kathrin versus Zone Libre

Opéra

Création d'E. W. Korngold. Texte de R. Berger.

Adaptation de M. Pastore et J. Farjot.

A. Reinprecht (soprano), M. Montazeri (ténor),

K. Sander (baryton) et l'Orchestre de la Garde

Républicaine.

→ MARSEILLE, cour de la Préfecture, 6 juillet

(21h45)

★ Prix des places : 18 à 25 €

68

Equinoxe

Art lyrique ; Danse

De F. Kafka. Musique originale de K. Beffa.

Mise en scène de L. Festas. Avec G. Jimenez

(soprano), N. Huet (mezzo soprano), T. Fechner

(baryton), L. Vera, L. Ristroph, F. Malovik,

C. Lemièrre, T Bako et G. Ortega (danse).

→ MARSEILLE, église Saint Cannat, 9 juillet (21h)

★ Prix des places : 15 à 20 €

The Barrier versus Le Mulâtre

Opéra

Textes de L. S. Senghor, A. Césaire, L. Hugjes et

S. Hessel. Création de J. Meyerovitz. Direction

musicale de J. Farjot. Avec F. Ferrari (baryton),

K. Mngxekeza (soprano, Cora) et le Kwa Zulu

Natal Philharmonic Orchestra.

→ MARSEILLE, cour de la Préfecture, 11 juillet

(21H45)

★ Prix des places : 18 à 25 €

Les Chroniques de Benito Pelegrin

mercredi, juillet 03, 2013

ANNONCE

CLIQUEZ SUR L’AFFICHE POUR VOIR LE PROGRAMME



Fidèle à ses objectifs : réhabiliter les compositeurs et les œuvres interdites par les systèmes totalitaires ; restituer ainsi au public un patrimoine essentiel ; favoriser une programmation de créations contemporaines en synergie avec les re-créations d'œuvres interdites du début du XXe siècle, le VIIIe Festival des Musiques Interdites, dans le cadre de Marseille-Provence Capitale 2013, propose deux créations.

Dans le cadre historique de la Cour de l'Hôtel de Préfecture des Bouches-du-Rhône, sous le haut patronage du Préfet de Région, Marseille, Capitale de l'exil durant le dernier conflit mondial, saura devenir, en 2013, symbole des réconciliations.

Mardi 9 juillet 2013, 21h : Eglise Saint-Cannat - Les Prêcheurs, Marseille

Equinoxe, opéra-ballet d'après *Amerika* et *Le Château*, premier et dernier grands romans de Franz **Kafka**. Musique originale de **Karol Beffa**, "compositeur de l'année" aux Victoires de la musique 2013, mise en scène de Laurent Festas. Spectacle pluridisciplinaire, fruit d'une coopération artistique entre plus d'une vingtaine d'artistes et techniciens mexicains, hongrois, slovaques et français.

Judi 11 juillet 2013, 21h45 : Cour de la Préfecture des Bouches-du-Rhône Marseille

The Barrier versus Le Mulâtre, opéra de Jan Meyerowitz

Un événement, à plusieurs titres : le compositeur : né à Breslau (Allemagne) d'une famille juive convertie au Christianisme, Jan Meyerowitz ne connaîtra ses origines qu'à 18 ans. Il est l'élève de Zemlinsky à Berlin, puis de Respighi et Molinari à Rome. Lorsque la deuxième guerre mondiale éclate, il se réfugie dans le sud de la France où il survit clandestinement, notamment à Marseille grâce à la chanteuse Marguerite Fricker qu'il épousera plus tard. Interné au Camp des Milles, il doit sa libération au Réseau Varian Fry. Il émigre aux Etats Unis et compose un opéra sur la conditions des noirs en Géorgie à cette époque : *The Barrier*. Meyerowitz et son épouse reviendront vivre en France. Il décèdera à Colmar en 1998.

Les interprètes de la création en France

L'orchestre : venue, pour la première fois en France et à Marseille, du KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra. Basé à Durban, formé d'environ 70 musiciens de plusieurs nationalités, il bénéficie d'une réputation d'excellence et d'innovation parmi les orchestres d'Afrique. Sa venue en France est organisée dans le cadre des Saisons croisées Afrique du Sud – France 2013 & 2013 .

Les solistes : Le célèbre baryton-basse français Nicolas Cavallier invité par les grandes scènes internationales, et quatre jeunes talentueux solistes professionnels sud africains qui se produiront en France pour la première fois. Jacques Martial prêtera sa voix à des poèmes de Césaire, Senghor, Hughes et un texte inédit de Stefan Hessel.

Le lieu symbolique de la création en France : cette même cour de la Préfecture de Marseille alors Zone libre, où les exilés attendaient leur sauf conduit pour quitter l'Europe.

La création de cet opéra ainsi que le concert *La Nation Arc-en- Ciel* seront dédiés à Nelson Mandela.

Réservations auprès de Musiques Interdites : Contact Annie MOREL, chargée des relations avec le public : 06 87 71 42 82 - annie.morel@wanadoo.fr

Les billets pourront être retirés à l'accueil billetterie sur place 1h avant chaque représentation.

Goethe Institut

[ACCUEIL](#) [QUARTIERS CRÉATIFS](#)

Lundi, 8. juillet 2013

8e Festival des musiques interdites

Le *Festival des musiques interdites* réhabilite des œuvres mises sous la censure par des régimes totalitaires en les présentant au public international. En juillet trois créations sur le thème de la frontière entre annihilation et création, oubli et mémoire seront présentées dans le cadre de Marseille 2013, capitale de la culture.

9 juillet, Eglise Saint-Cannat les Prêcheurs à 21h

Equinoxe Karol Beffa – Franz Kafka

11 juillet, Cours de la Préfecture Marseille à 21h45

The Barrier versus Le Mulâtre de Jan Meyerowitz

13 juillet, Cours de la Préfecture Marseille à 20h30

La Nation Arc-en-ciel KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra

musiques-interdites.eu

Posté par [Antonia](#) à [14:59](#) | |

Autour du Blog

Le Goethe-Institut s'installe à Marseille dans le cadre de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture. Le blog Marseille accompagne cette aventure et informe régulièrement sur les activités du Goethe-Institut à et autour de Marseille.

[suite ...](#)

SAISON SUD-AFRICAINE EN FRANCE : LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ



Nelson Mandela Day, Festival d'Avignon, Paris Quartier d'été, Rencontres de la photographie d'Arles... tout savoir sur les événements marquants de la Saison sud-africaine en France cet été !

JOURNÉE INTERNATIONALE NELSON MANDELA

La Saison sud-africaine en France donnera un écho national à la Journée Internationale Nelson Mandela. Cette initiative est née lors du 90ème anniversaire du charismatique Madiba, le 18 juillet 2008. Ayant lui-même consacré 67 années de sa vie au service de la justice, il invitait ce jour-là chacun à consacrer 67 minutes de son temps à une action désintéressée au service de la communauté.

www.mandeladay.com

A l'occasion de la Journée internationale Nelson Mandela Day, le KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra se produira en concert Place de la République à Paris, tandis que la Tour Eiffel sera illuminée aux couleurs de l'Afrique du Sud. Le Tour de France sera également mobilisé (étape Gap – Alpes d'Huez).

FESTIVALS D'ÉTÉ

La Saison sud-africaine est présente cet été dans les festivals :

Rencontres d'Arles

Festival Musiques interdites (Marseille)

Festival Jazz à Vienne

Scènes d'été (Parc de la Villette)

Paris Quartier d'été

Festival d'Avignon

Paris Jazz Festival

Festival de Martigues

Festival de Montoire

Festival du Houblon d'Hagueneau

Hadra Trance Festival

SAFARI CULTUREL

Quatre étudiantes en journalisme (2 sud-africaines et 2 françaises) seront sur la route des festivals à bord d'un 4X4 aux couleurs de la Saison. Combinant le reportage radio, photo, vidéo et écrit, elles couvriront les principaux temps forts de la Saison sur le blog du Safari culturel.

<http://blogpartenaire-safariculturel.blogs.liberation.fr>

Tout savoir sur la programmation de la Saison cet été

www.france-southafrica.com



Le blog officiel du Safari Culturel

QUAND LA PREFECTURE SE TRANSFORME EN UNE SALLE D'OPERA A CIEL OUVERT

Marseille

Marine Courtade, Daphnée Breytenbach, Bongeka Masengo et Georgina Selander

BONGANI TEMBE: " OUR COUNTRIES WILL CONTINUE TO WORK TOGETHER"



The first thing you notice about Bongani Tembe is his laugh. It's utterly infectious and strips away at any officious kind of conception one might have anticipated of him. With the sound of the KwaZulu Natal Philharmonic Orchestra setting up in the background, we caught up with the South African Commissioner General for the France-South Season 2013 in Marseille.

Bongani Tembe, le commissaire général sud-africain

Is South Africa benefiting from having the season in France?

South Africa is benefiting in a big way. First we've got more than 250 events, from May to December. That's about an event everyday somewhere in France. In more than one hundred cities across France. That is huge. So in terms of our presence, in terms of helping to brand South Africa positively in France, that is one of the benefits.

In what way do you want to change the image or improve the image of South Africa here.

Well, it's not a direct thing. You never go and say "I'm changing the image". But just know I've been at a rehearsal with Gregory Maqoma and Eric Truffaz. It's so excellent and I think when people are exposed to that kind of excellence immediately they say "Oh South Africa, a country that can produce such excellence, oh I want to invest there, I want to visit there". It becomes a value add immediately.

Because you have the impression that French people have a bad impression of South Africa?

I don't know if they've got a bad impression but what I hear is that often what is spoken about, it's violence, HIV and maybe nature the animals. So the idea of the seasons is to improve the people to people relationship.

We know that Mandela is not well. Does it have an influence on the season?

Well, something like this, you can't judge what is going to happen. And we continue with the work and fortunately the whole Mandela legacy has been a huge focus of the seasons and we have decided to extend the Mandela exhibition now at Hotel De Ville. Instead of it ending on the 6th of July, we are extending it till the 27th of July.

Has it had a lot of support from the public?

Oh it's broken so many records it's been amazing. It's been amazing.

Do you think that news, like Mandela's health, could have an influence -positive or negative-?

I don't know. I don't know. I don't want to comment too much about that because we all just speculating. I really don't want to comment about it, I really don't know you know so, and one is speculating.

Do you have any news of that?

What news?

I don't know, do you have any news of Mandela's health?

No I have no news. I really have no news.

Do you know more than you say?

No, nobody's got a scoop. Nobody knows, nobody knows. It's all in God's hands, and we're quite positive. We pray that he is going to recover soon.

You think it's possible, that?

Anything is possible, isn't it? Yes, anything is possible.

Is it an economic strategy to have this season?

I wouldn't say it's an economic strategy, I would say it is definitely one of the benefits. More than a thousand South Africans are participating in the seasons and out of that just over 800 are artists so

that is a positive thing you know. So certainly it is a positive thing and it is in line with the departments strategy to portray the arts as something that has got economic benefits.

And also something, we had an interview with a singer who is doing classical music. She was complaining that the government was not helping classical music in South Africa as much as say they could, because government says that it's like classical music and its coming from Europe. What do you think about that?

We must be careful about people expressing their opinion, but I'm not aware of that and I work closely with government. There is nothing like that.

You think classical music has a real like is...

I'm not the person to talk for Government but I think those days are gone of this is Eurocentric this this people just appreciate all kinds of music. You know, people often, they don't talk too much about that. This is an orchestra from South Africa, so it's supported by government. So there is always going to be a need for more resources, in France, in Switzerland or anywhere in the world, but the government is spending hundreds of millions on arts and culture in South Africa, and they don't decide which art form. It's not the job of the government. They don't decide sometimes people have impressions but everyone is entitled to their own opinion.

So for instance if there would have been an art piece criticising the ANC or Jacob Zuma or something like that it would be possible for this artist to be in this season?

Well as far as the seasons are concerned we don't decide. We don't impose our esthetic view. That's my answer to you.

But you have the last word?

Last word? Not really.

With Laurent Clavel, the French commissar?

We don't have the last word. Well Laurent and I are in charge, but we don't impose the content, you understand.

Then how do you choose?

It's not a simple process, and each process is different. For exemple, Eric Truffaz who was there and got exposed to Gregory Maqoma and his dancers. Of course Erica Truffaz is one of the top Jazz players, Gregory Maqoma is one of our brightest choreographers, and those dancers are fantastic. So when the idea was presented to us, we said of course! Do it, do this collaboration and we endorsed it. But the exact outcome we didn't know. So in their case it was just obvious, it's two genius who are meeting together and we know that the results are going to be fantastic but we don't really prescribe

Let's take your example, you have two genius artists, even if they were to speak about Zuma or ...

We will no, I don't want to mention names. I'm saying to you that we got a choreographer, great dancers and a great musician and they said they wanted to collaborate. We said go ahead and collaborate, what they do I don't know. They could have come on stage maybe the women are topless, you understand. So we didn't know the outcome and we don't prescribe the outcome. We don't say: "you can't talk about this one, you can't take your clothes off on stage, you can't do this you can't do that". We just don't get involved with those issues. It's the arts and the arts must speak for themselves.

But there is a diplomatic issue, no?

What is the diplomatic issue?

The season is not only for cultural. It's a diplomatic exchange?

Yes it is a diplomatic exchange but we still don't prescribe and there is been no problems, isn't it? I'm not aware of any problems – are you aware of any problems?

Would you say that France and South Africa today are allies?

I cannot talk on a political level or a diplomatic level – but on a cultural level I can say that the 2 commissioners have worked very well together – it's been fantastic really. And the French institutions have welcomed us with open arms.

Laurent Clavel, le commissaire général français

How was your working relationship with Laurent Clavel?

It was fantastic. We are joined at the hip now. Laurent was the director of the French institute in South Africa so he's very familiar with South Africa, the culture and everything. He knows the South Africa artists, the environment, so it was easy.

Whats the ideal outcome of the season?

The primary objective is to improve the people-to-people contact and relationships such that we get to understand more about each other; the French and the South Africans. And also so that long when it is finished, we get South African and French arts organizations and business organizations continuing to work together so there'll be a legacy left behind. Already I'm told by SA Tourism that the French visitors to South Africa have gone up by 14.5%. I'm not sure about the figure from South Africa to France but possibly it has improved as well. So it also has a multiplying effect. As our minister, Paul Mashatile always says, you make business with people you know.

Bongeka Masengo, Marine Courtade, Daphnée Breytenbach, Georgina Selander

Handimarseille

VIIIe Festival Musiques Interdites : La Nation Arc-en-ciel - Afrique du Sud



Cour de la Préfecture de Marseille - 13 juillet 2013 à 20h30

Description :

Le VIII° Festival Musiques Interdites, dans le cadre de Marseille Provence Capitale 2013, propose début Juillet trois créations sur le thème de la frontière entre annihilation et création, oubli et mémoire.

Dans le cadre historique de la Cour de l'Hôtel de Préfecture des Bouches-du-Rhône, sous le haut patronage du Préfet de Région, Marseille, Capitale de l'exil durant le dernier conflit mondial, saura devenir, par la puissance lyrique des oeuvres réhabilitées, symbole des réconciliations.

La Nation Arc-en-ciel - Afrique du Sud : Nicolas Cavallier, baryton Chanteurs sud-africains KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra Johan Farjot direction

Adresse : Cour de l'Hôtel de Préfecture des Bouches-du-Rhône : 9 boulevard Louis Salvator 13006 Marseille

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Voir en ligne : [marseille.onvasortir](http://marseille.onvasortir.com)



AGENDA ÉVÈNEMENTIEL DE LA VILLE DE MARSEILLE



Festival Musiques Interdites (Dates à confirmer)

Le Festival Musiques Interdites est issu de l'action culturelle menée par l'Association pour le Festival. Musiques Interdites en partenariat privilégié avec le Forum Culturel Autrichien à Paris et l'Opéra Municipal de Marseille. Depuis 2004, cette action a réhabilité des oeuvres musicales majeures interdites par les dictatures nazie et stalinienne.

Le Festival Musiques Interdites se donne ainsi pour objectif de pérenniser cette action et de l'étendre à tout le champ répressif du totalitarisme.

La portée culturelle du Festival Musiques Interdites se doublant intrinsèquement d'une mission pédagogique et citoyenne.

“Entartete Musik” – Musique Dégénérée : sous ce générique, les responsables culturels nazis mirent à l'index, dès 1933, les compositeurs les plus importants du début du siècle. Ces compositeurs, qu'ils aient disparu en déportation ou dans l'anonymat de l'exil, n'ont toujours pas retrouvé la place primordiale qui devrait être la leur dans la vie musicale de notre temps.

« Personne » : sous cette absence d'identité, la dictature stalinienne de l'après-guerre condamna à son tour au néant les compositeurs de l'Est qui avaient survécu au génocide culturel nazi. Rendre leur place à ces artistes, c'est restituer au public un patrimoine essentiel tout en affirmant les victoires de la création sur les dictatures.

Redonner vie à leurs oeuvres, c'est faire de ces créateurs voués à l'annihilation les acteurs d'une culture et d'une citoyenneté nouvelles.

Depuis 2004, l'Association pour le Festival Musiques Interdites réhabilite ces oeuvres lors de concerts, de conférences et des Festivals 2005 et 2006. A partir de 2007, le Festival Musiques Interdites en partenariat avec l'Opéra de Marseille fut repris dans l'enceinte du Camp de Terezin en République Tchèque en partenariat avec Ceska Kultura. Musiques Interdites 2008 a été sélectionné par la Commission Européenne dans le cadre de son action culturelle « Une mémoire Européenne Active » et figure dans la liste des manifestations de la Présidence Française de l'Union.

Article publié par Ville de Marseille

Du 9 au 13 juil. 2014

Plus d'info

Festival

Musique classique - Art Lyrique - Opéra

À partir de 15 euros

Plus d'info

Eglise Saint-Cannat les Prêcheurs

Place Des Prêcheurs - 13002 Marseille

Tél : 04 91 90 85 47

<http://catholique-marseille.cef.fr>

Localiser

Préfecture des BDR

Place Félix Baret - 13006 Marseille

Tél : 08 21 80 30 13

<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

[Voir le site internet de l'évènement](#)



Facebook

Que faisons-nous ce soir ?

Retrouvez la création "Kudu" au Silo dans le cadre du Festival de Marseille.

Ainsi que le KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra lors du Festival Musiques Interdites.

Bonne soirée.

Lien : <http://france-southafrica.com/programmation/the-barrier-versus-le-mulatre/#!prettyPhoto1> J'aime · [Commenter](#) · [Partager](#)

[Laurent Clavel](#), [Martine Coret](#), [Régis Chauveau](#) et [3 autres personnes](#) aiment ça.



49 minutes

CulturesMonde à l'heure sud-africaine (1/4) - Ouverture de la saison France - Afrique du Sud

Un entretien exceptionnel avec **Paul Mashatile**, ministre de la Culture d'Afrique du

par **Florian Delorme**

17.06.2013 - 11:00



Laurent Clavel [Information](#)

20.06.2013 - Culturesmonde **CulturesMonde à l'heure sud-africaine (4/4) - Le rayonnement de la scène culturelle** 49 minutes

Une grande saison culturelle croisée a été organisée entre la France et l'Afrique du sud: « France-Afrique du sud 2012/2013 ». Elle avait débuté l'année dernière en Afrique du sud elle se prolonge à présent, ici, dans une centaine de villes de France. Elle a débuté avec l'inauguration, le 28 mai dernier, à Paris, à l'Hôtel de ville, d'une exposition dédiée à Nelson Mandela («

Nelson ... [Afrique](#)

Kzn Philharmonic Orchestra In France



The KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra triumphs in France with two exceptional performances in Marseille.

As part of the South Africa France Season 2012 2013 the Festival Musiques Interdites, under the direction of Michel Pastore, invited the KwaZulu-Natal Philharmonic Orchestra from Durban, South Africa, to present an historic performance of Jan Meyerowitz's opera *The Barrier versus Le Mulatre* in the inner courtyard of the magnificent Prefecture building.

On Thursday 11 July, the Orchestra, conducted by maestro Johan Fargot, gave a superlative rendition of this little-known opera, a tale of family conflict and tragedy set in the racial turmoil of the American deep south. French bass baritone, Nicolas Cavallier, ably captured the emotional dilemma faced by white landowner, Norwood, whilst South African soloists portrayed the other challenging roles - Nobulumko Mngxekeza, soprano, as Cora the mother of Sally (soprano Kelebogile Boikanyo), William (baritone Aubrey Lodewyk) and Bert (baritone Mandisinde Mbuyazwe). Piecing the dramatic tale together as narrator was the well-known French actor and television personality, Jacques Martial.

Though the opera was sung in French the audience, assisted by surtitles, was swept away by the richness of the voices and the precision of the orchestra's performance, requiring no amplification in the excellent acoustics of the Prefecture courtyard.

The Prefecture was once more the perfect setting for Saturday evening's concert which featured a rainbow selection of compositions. The KZN Philharmonic, again under the baton of Johan Fargot, opened their performance with Aaron Copland's *Fanfare for the Common Man*. Beautiful interpretations of pieces by Tchaikovsky, Verdi, Saint Saens and Karol Beffa followed before the magnificent voices of Nozuko Teto (soprano), Aubrey Lodewyk (baritone) and Derick Ellis (tenor) joined the Orchestra to sing extracts from George Gershwin's *'Porgy and Bess'*, J S Mzilikazi Khumalo's *Ushaka Overture* and three extracts from Pieter Louis van Dyk's *Mandela Trilogy*. The immense significance of the closing pieces was not lost on the appreciative audience, as the birthday of elder statesman, Nelson Mandela, approaches on 18 July.

Commissioners General of the France South Africa Season, Laurent Clavel (France) and Bongani Tembe (South Africa), were overwhelmed by the powerful combination of South African and French artistry in the magnificence of the Marseille Prefecture setting. Mr Tembe, also Chief Executive of the KZN Philharmonic said: "These two performances undoubtedly set the tone for furthering the strong cultural relationship that the Season is highlighting between our nations".

On Thursday 18 July, as part of the South African Season in France to mark International Nelson Mandela Day, which promotes 67 minutes of selfless service, the KZN Philharmonic, conducted by Laurent Petitgirard will perform a selection of South African compositions. The Clermont Community Choir from Durban, praise poet Melusi Kubheka, a range of South African soloists and a guest performance by Yvonne Chaka Chaka, will make this an unforgettable event. It is a free open-air concert commencing at 9.30 pm on the newly renovated Place de la Republique by invitation of the Paris quartier d'ete festival.

Autres annonces ou interviews radios – Ville festival Musiques Interdites

- Radio France = France bleu Provence interview Michel Pastor/Hervé Godard
- Radio JM = interview Michel Pastore / Claudia Amodeo (3 passages)
- Radio Dialogue = interview Michel Pastore
- Radio JM = interview Michel Pastore / Xavier Nataf
- Centre Fleg / Radio JM

Annonces guides

Le Guide de l'été / Supplément La Provence – juillet-Août 2013

In Situ , Provence terre des festivals,

Sites internet

Marseille 2013 / Fnac/ Espace culture/ Marseille autrement/ 13.agenda culturel.fr...

Ne figurent pas les articles relatifs à la Saison Afrique du Sud en France dans sa globalité (Nombreux articles sur le Mandela Day et l'exposition à Paris)